

D 2025-021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq le 4 mars à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 28 février 2025

Présents : Odile CHALAMEL, Marc FLEURY, Pierre-Damien GALENE, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absents excusés : Jérôme GINOLLIN donne pouvoir à Amandine PAGET

Absent : Céline ROCH EUVRARD

Assiste à la réunion : Laetitia ACHARD et Christophe MAREC

Secrétaire de séance : Amandine PAGET

Nombre de membres en exercice : 9	Ne prend pas part au vote : 0
Nombre de membres présents : 7	Votes pour : 8
Nombre de suffrage exprimés : 8	Votes contre : 0
	Abstentions : 0

Objet : Vote du budget primitif 2025 : Lotissement de la BADE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif « LOTISSEMENT LA BADE » pour l'année 2025 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- **Dépenses** : 548 102.66 €
- **Recettes** : 548 102.66 €

La section de fonctionnement est équilibrée.

SECTION D'INVESTISSEMENT

- **Dépenses** : 152 070 €
- **Recettes** : 152 070 €

La section d'investissement est équilibrée.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Publié, notifié et transmis en préfecture le

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH



Le Secrétaire de Séance,

Amandine PAGET



Ont signé au registre des délibérations :

Envoyé en préfecture le 10/03/2025

Reçu en préfecture le 10/03/2025

Publié le



ID : 073-217300045-20250304-D2025019-DE

CHALAMEL Odile	
FLEURY Marc	
GALENE Pierre-Damien	
GINOLLIN Jérôme	
GINOLLIN Pascal	
ROCH EUVRARD Céline	
SCIASCIA Mathieu	
PAGET Amandine	
TICHKIEWITCH Serge	

Nombre de membres en exercice : 9	Ne prend pas part au vote : 0
Nombre de membres présents : 7	Voies pour : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8	Voies contre : 0
	Abstentions : 0

Objet : Vote du budget primitif 2025 : Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif « Commune » pour l'année 2025.

- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Revenus : 1 804 672,93 €
Dépenses : 1 817 484,39 €
La section de fonctionnement est en surcoût.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Revenus : 4 228 028,44 €
Dépenses : 4 508 858,10 €
La section d'investissement est en surcoût.

Avec délibéré les jours, mois et en que des
tout exact, caché comme il résulte
publiés, notés et datés, en préfecture la

Le Maire

Amandine PAGET

Serge TICHKIEWITCH